

## SABG 2020 – ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHEL TRUFFAULT	ERIC PASSERIEUX	GUY COUESPEL	SOPHIE COUESPEL
JEREMY MORIN			



### MODALITES DE VOTE

Pour Les adhérents qui ne pourraient assister à l'assemblée générale annuelle seul le vote par correspondance est admis et vivement souhaité.

Pour voter il faut :

- être à jour de sa cotisation SABG (2019 et/ou 2020)
- utiliser le bulletin de vote à découper ci-dessus qui ne pourra en aucun cas comporter plus de 8 noms
- les noms proposés (candidats déclarés) peuvent être rayés, d'autres peuvent être ajoutés mais attention ! Pas de ratures ni de surcharges.
- pour les votes par correspondance placer le bulletin de vote dans une enveloppe anonyme
- mettre ensuite cette enveloppe dans une seconde qui sera affranchie et adressée à :

**Gilles Guillet – 2 rue des Marronniers – 77210 AVON**

*N.B. Au dos de cet envoi figureront impérativement vos nom, prénom, adresse, signature et la mention « VOTE »*

-expédier le tout en temps utile pour qu'il parvienne à l'adresse indiquée au plus tard le 6 mars 2020.



**Ne surtout pas joindre à cette enveloppe le chèque de votre cotisation 2020 !**